

**Amanil, âgé de 20 mois et né en Suisse a été renvoyé par vol spécial ce matin à 6h45 vers la Grèce.**

Amanil est né en Suisse le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Sa maman est originaire d'Érythrée, où elle a rencontré son papa, avec qui elle s'est mariée en 2013. Le couple a fuit l'Érythrée et après un long voyage est arrivé en Grèce. La maman d'Amanil y a obtenu l'asile, mais pas son papa. La maman d'Amanil a eu la chance d'être ponctuellement aidée par une église éthiopienne, mais elle n'avait pas de logement, ni argent, ni accès aux soins, ni nourriture. Lorsqu'elle est tombée enceinte d'Amanil, elle a décidé de quitter le pays et de demander l'asile en Suisse où Amanil est né il y a presque deux ans.

La maman d'Amanil a voulu éviter à son fils de connaître la précarité de la rue. C'est pourquoi elle s'opposait à son renvoi à Athènes. La Suisse a en effet refusé d'entrer en matière sur sa demande, au prétexte qu'elle avait le statut de réfugiée en Grèce – les persécutions subies en Érythrée ont en effet été reconnues et la Grèce a admis qu'elle ne pouvait pas rentrer dans son pays d'origine.

Le HCR, Amnesty International, Human Rights Watch et MSF dénoncent régulièrement la situation des réfugié·e·s en Grèce. Les services d'aide aux réfugiés étant extrêmement précaires en Grèce, la plupart des réfugié·e·s n'ont ni logement ni travail et vivent dans la rue. C'est le cas non seulement des demandeurs d'asile, mais aussi des personnes qui ont obtenu la reconnaissance de leur statut de réfugié.

Amanil ne connaît ni l'Érythrée ni la Grèce. Il ne connaît pas non plus son papa, dont la trace s'est perdue en Grèce. Il ne connaît que le foyer EVAM d'Ecublens. Mais aujourd'hui, ce matin à 4h, il a été réveillé par une dizaine de policiers ; il a vu sa maman pleurer et il a été obligé de partir avec elle.

À l'heure actuelle, nous sommes sans nouvelle d'Amanil et de sa maman, qui doivent pourtant être arrivés à Athènes. Nous exigeons de savoir où est la famille, quelle a été leur prise en charge à leur arrivée, et s'il est garanti qu'Amanil et sa maman auront un toit pour vivre et une aide sur le long terme en Grèce. Nous avons malheureusement de bonnes raisons d'en douter.

Mais aussi nous voulons savoir pourquoi les autorités vaudoises s'acharnent ainsi sur les plus faibles, renvoient des familles, des petits enfants ; comment est-il possible de ne pas comprendre qu'une jeune

mère souhaite à son bébé de ne pas grandir dans la rue ? comment est-il possible de parler d'un renvoi « sans contrainte » (communication du spop), lorsqu'il y a une dizaine de policiers pour embarquer une jeune femme, des cris, des larmes, et ceci devant témoins ? Les autorités vaudoises ont apparemment perdu tout sens des notions de bienveillance, d'accueil, et refusent de reconnaître la violence d'une expulsion par vol spécial. Ont-elles aussi perdu tout sens des responsabilités en renvoyant ainsi une maman et son fils de 20 mois dans les rues athéniennes ?

Nous exigeons des réponses et l'arrêt de tous les renvois mettant en cause des enfants.

Collectif Droit de rester, 4 septembre 2018